



REPUBLIQUE TOGOLAISE

-----  
MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES FORESTIERES  
-----



COORDINATION NATIONALE REDD+  
-----

*Projet de soutien à la préparation à la Réduction des Émissions dues à la Déforestation et  
à la Dégradation des forêts (REDD+)*

AUTOEVALUATION PARTICIPATIVE DU PROCESSUS DE PREPARATION DU  
TOGO A LA REDD+

RESULTATS DES CONSULTATIONS REGIONALES PAR CATEGORIE DE  
PARTIES PRENANTES

**CATEGORIE D'ACTEURS<sup>1</sup> : Organisations du secteur privé**

**Rapport synthèse de la région : Des Plateaux - Est**

**Composante 1 : Appui aux dispositifs nationaux de gestion de la préparation**

**Activités A13C1 du PTBA 2021**

**Financement : Don FCPF TF 0A8880 administré par le groupe de la Banque mondiale**

**Mai 2021**

---

<sup>1</sup> Autorités administratives, communales et traditionnelles / Services techniques publiques / organisations de la société civile / organisations du secteur privé / les acteurs des médias.

# 1. Introduction

Le Togo a adhéré au mécanisme REDD+ notamment au fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF) en 2013 dans le but précis de : (i) contribuer à la lutte contre les changements climatiques ; (ii) lutter contre la pauvreté et (iii) asseoir les bases d'un véritable développement durable et d'une économie verte. Pour joindre l'acte à la parole, le Togo met en œuvre, depuis 2015, son plan de préparation à la REDD+ (R-PP) avec l'appui des partenaires techniques et financiers, principalement le fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF) à travers la Banque mondiale. D'énormes progrès sont faits à ce jour par rapport à ce processus de préparation qui est à l'aube de sa clôture.

Dans le but de faire un bilan du processus de préparation en vue de voir ce qui a marché, ce qui manque et qu'il faut améliorer, la coordination nationale REDD+ a organisé des ateliers régionaux d'auto-évaluation du processus de préparation par les différents groupes d'acteurs qui ont été impliqués dans ce processus depuis le début jusqu'à ce jour.

Ces ateliers étaient prévus avoir lieu dans la région des Plateaux, côté Est du 13 au 14 mai 2021. Mais du fait que le jour de la fête du Ramanda est tombé sur le 13 mai, les travaux prévus sur ces deux jours (13 et 14 mai), ont été ramenés sur le 14 mai 2021 afin d'éviter un bouleversement dans la suite du programme de l'auto-évaluation dans le reste des régions non encore couvertes. Le présent rapport présente les résultats et les conclusions de l'auto-évaluation du processus par les acteurs des organisations du secteur privé qui s'est déroulé dans la grande salle de réunion de l'Evêché d'Atakpamé.

## 2. Participation aux ateliers de consultation et d'auto-évaluation<sup>2</sup>

Au total 16 participants étaient attendus à cette auto-évaluation ; il s'agit des acteurs qui ont pris part aux différentes étapes du processus de préparation jusqu'à ce jour, à savoir :

- CTO/CROPPA,
- Propriétaires de forêts communautaires,
- Le réseau des pépiniéristes

Sur ces 16 participants attendus tous étaient présents et ont pris part à l'auto-évaluation, soit une participation 100%. En termes de genre, il y a 100% d'hommes et 0% de femmes.

Types d'acteurs	Nombre de participants attendus	Nombre de participants présents à l'atelier	Taux de participation (%)
<b>CTOP/CROPPA</b>	7	6	85,71
<b>Propriétaires de forêts communautaires</b>	4	4	100
<b>Réseau des pépiniéristes</b>	5	6	120
<b>Total</b>	<b>16</b>	<b>16</b>	<b>100</b>

Les travaux de l'auto-évaluation dans la région des Plateaux-Est ont été conduits par un bureau composé de :

- Président : Mr DJAHO Atsu du Réseau des forêts communautaires du Togo,

---

<sup>2</sup> Faire une synthèse des structures invitées et les structures ayant pris part, le nombre de personnes invitées par structure et le nombre de participants aux évaluations désagrégés genre. Un tableau permettra de présenter cette synthèse.

- Rapporteur : Mr NOUMONVI K Mawuena du CROPPA

Les travaux des acteurs du secteur privé dans la région des Plateaux-Est sous la conduite de ce bureau a abouti aux conclusions ci-après.

### **3. Conclusion de l'évaluation des PP par sous composante<sup>3</sup>**

Un dispositif solide et efficace a été mis en place pour conduire le processus de préparation à la REDD+. C'est un dispositif interministériel et multi –sectoriel, qui est fonctionnel et dont les preuves du fonctionnement sont entre autres les PV et les rapports de réunions.

Les acteurs ont suffisamment été sensibilisés sur le processus REDD+ au cours de la phase de préparation à travers les ateliers d'information et de formation. C'est ce qui a suscité leur engouement à travers une participation massive et active à tous les niveaux et à chaque étape du processus. Les acteurs ont été également suffisamment consultés dans l'élaboration de la stratégie nationale REDD+, la conduite de l'EESS, le MGP, et le MPB, et leurs avis ont été pris en compte et partagés avec eux à travers le site web de la coordination nationale REDD+.

Le processus de préparation à la REDD+ a abouti à une stratégie nationale solide, cohérente, qui a été élaboré avec la participation de tous les acteurs et qui a pris en compte leurs avis. Elle a été conduite à travers des études diagnostiques, qui ont permis d'identifier, d'analyser et de classer les causes de déforestation et de dégradation des forêts puis d'y proposé de meilleures actions regroupées en options.

De façons globales, l'évaluation environnementale et sociale stratégique, a permis d'affiner les options retenues dans la stratégie nationale REDD+ et aussi d'élaborer les outils de sauvegarde environnementale et sociale.

Un MGP a été mis en place et fonctionnel au cours de la préparation à la REDD+ et un autre pour encadrer la mise en œuvre de la stratégie

Un dispositif de MBP est élaboré de façon participative et inclusive et servira de cadre pour la redistribution des avantages au cours de la 3<sup>ème</sup> phase du processus.

Au regard de tout ce qui précède, nous pouvons affirmer que le TOGO est suffisamment préparé pour aborder la phase de mise en œuvre du processus REDD+.

#### **Cependant, il faudra :**

- Intensifier la communication sur le processus auprès des populations à la base,
- Maximiser la diffusion d'outils de sauvegarde environnementale et sociale auprès des acteurs à la base,
- Décentraliser le MGP au niveau des cantons et villages puis maximiser sa diffusion à ces niveaux
- Faire une large diffusion du MBP auprès de la population à la base et leur expliquer le fonctionnement et les fondements,

---

<sup>3</sup> Il s'agit pour chaque sous -composante, et sur la base des résultats de l'évaluation des PP, de faire une petite synthèse en terme de niveau d'avancement de la sous -composante, etc.

- Diffuser le rapport du NRF auprès de tous les acteurs dans tout le pays
- Organiser des séances d'explication du système aux acteurs afin de mieux les intégrer à la gestion forestière.

#### 4. Résultats de l'évaluation des critères par composante et sous – composante

N°	Aspects à évaluer	Points forts	Points faibles	Activités à mener pour améliorer les points faibles
1	<b>Dispositifs/organes mis en place pour gérer le processus de préparation à la REDD+</b>	<p>Les organes ont été mis en place pour gérer le processus de préparation la REDD+, il s'agit du CN REDD+, UCN REDD+, GNT REDD+, organes mis en place par décret avec des mandats bien déterminé. Ces organes ont été fonctionnels pendant la phase de préparation.</p> <p>Le processus de préparation à fonctionné de façon interministériel (CN REDD) et multi-acteur (CPDD)</p> <p>Ces organes ne disposaient pas d'un fonds de départ, mais soumettaient des TDR à la coordination dans le cadre de la mise en œuvre d'une activité donné.</p>		
2	<b>Sensibilisation, participation et consultation</b>	<p>Les acteurs ont été sensibilisés à tous les niveaux sur leur rôle et responsabilité dans le processus REDD+ à travers les ateliers de sensibilisation, de formation et d'information. Cette sensibilisation a suscité l'engouement des acteurs à adhérer au processus.</p> <p>La participation a été massive et active. Elle s'est manifestée à travers la présence des acteurs aux différents ateliers, ou rencontres d'échange sur le processus, la prise de conscience des acteurs et la réalisation des activités de préparation au processus REDD+.</p> <p>Les acteurs ont été consultés à tous les niveaux et à chaque étape du processus de préparation à travers les ateliers de validation des études thématiques dans le cadre de l'élaboration de la SN REDD+, la conduite de l'ESS, l'élaboration de l'MGP et le MPB.</p>	Faible participation de la population à la base dû à l'insuffisance de la sensibilisation sur le processus à leur niveau	Intensification de la communication à la base.

		Les avis des acteurs lors des consultations ont été pris en compte et partagés avec eux à travers la diffusion des rapports par le site web de la coordination nationale REDD+.		
3	<b>Préparation de la stratégie nationale REDD+</b>	<p>La préparation de la stratégie a débuté par : des études diagnostiques qui ont permis de recenser les causes de la déforestation et de la dégradation des forêts.</p> <p>Ces causes ont été ensuite analysées et classées en causes directes et indirectes puis de les répartir en quatre axes stratégiques :</p> <p>Axe 1 consacré à l'agriculture  Axe 2 consacré à la gestion de l'environnement  Axe 3 consacré à la gestion au bois énergie et  Axe 4 consacré aux actions transversales.</p> <p>Des options ont été ensuite définies sous chaque axe (25 options identifiées pour les 4 axes) sous forme des actions à mener pour réduire la déforestation et la dégradation des forêts.</p> <p>La faisabilité des options proposées a été évaluée et a permis de déceler leurs impacts négatifs et positifs potentiels sur l'environnement et sur l'humain en vue de retenir les meilleures.</p>		
4	<b>Réalisation de l'évaluation environnementale sociale stratégique</b>	<p>Au cours de la phase de préparation au processus REDD+, il y a eu la conduite de l'EES. Les impacts positifs et négatifs potentiels des options stratégiques, ont été évalués à travers l'EES.</p> <p>L'EES a abouti à l'élaboration des instruments de sauvegarde environnementale (CGES et PGP) et sociale (CPR et CP) qui encadrent la mise en œuvre de la SN REDD.</p>	Méconnaissance des outils de sauvegarde environnementale et sociale par la majorité des acteurs à la base.	Intensifier la diffusion d'outils de sauvegarde environnementale et sociale auprès des acteurs à la base
5	<b>Préparation du mécanisme de gestion des plaintes</b>	MGP a été élaboré pour encadrer la phase préparatoire et la phase de mise en œuvre de la SN REDD+	Méconnaissance du mécanisme par les	Décentraliser le MGP au niveau des cantons et

		Ces mécanismes ont été élaborés avec l'implication de toutes les catégories d'acteurs à travers les ateliers de consultations Le MGP de la phase préparatoire est fonctionnelle.	acteurs à la base qui sont susceptibles d'être les bénéficiaires	villages puis maximiser sa diffusion à ces niveaux
<b>6</b>	<b>Elaboration du mécanisme de partage de bénéfices</b>	Un mécanisme de partage de bénéfices a été élaboré avec l'implication des acteurs dans le but de suivre le partage des bénéfices	Méconnaissance du mécanisme par les acteurs à la base	Faire une large diffusion auprès de la population à la base
<b>7</b>	<b>Elaboration du NRF</b>	Les acteurs sont au courant des inventaires dont les données sont utilisées pour l'élaboration du NRF	Non implication des acteurs dans l'élaboration du NRF	Diffusion de ce rapport auprès des acteurs
<b>8</b>	<b>Mise en place du SNSF</b>	Les acteurs sont informés qu'il existe un SNSF	Non implication des acteurs dans la mise en place du système	Organiser des séances d'explication du système aux acteurs afin de mieux les intégrer à la gestion forestière

## Annexes

- Liste de présence